

Sonia Tebbakh

Une transmission discrète et fragmentaire. De l'histoire migratoire dans les familles maghrébines

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Sonia Tebbakh, « Une transmission discrète et fragmentaire. De l'histoire migratoire dans les familles maghrébines », *Temporalités* [En ligne], 6/7 | 2007, mis en ligne le 08 juillet 2009. URL : <http://temporalites.revues.org/index200.html>

DOI : en cours d'attribution

Éditeur : ADR Temporalités

<http://temporalites.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://temporalites.revues.org/index200.html>

Document généré automatiquement le 08 juillet 2009.

© Temporalités

Sonia Tebbakh

Une transmission discrète et fragmentaire. De l'histoire migratoire dans les familles maghrébines

- 1 Publiquement peu reconstruite, l'histoire de l'immigration n'a pas toujours bénéficié de l'intérêt des autorités publiques et d'une très grande audience au sein de la société française. Aujourd'hui, cette situation évolue, certes de façon insuffisante, mais la reconnaissance de ce patrimoine mémoriel se réalise progressivement à travers notamment l'ouverture à Paris d'une Cité nationale pour l'histoire de l'immigration dès l'automne 2007 (Laffont-Couturier, 2006). Si cette histoire migratoire a été négligée, en revanche les recherches en sciences sociales se sont souvent intéressées à l'enjeu de la mémoire et de sa transmission dans le cadre des populations immigrées.
- 2 Lorsque l'on évoque l'histoire migratoire, de quoi parle-t-on ? S'agit-il du récit de la migration en France, du projet de départ à sa concrétisation ? Doit-on se référer aux histoires de vie construites en terre d'accueil ? Les parents auteurs de la migration sont-ils les seuls vecteurs de cette mémoire ? Les questions sont nombreuses. L'histoire migratoire correspond d'abord à des parcours de vie qui ont mené des hommes et des femmes à prendre une place dans la société française. Ce vécu est une sorte de maillage liant les différentes étapes de l'entrée et de l'installation dans le pays d'accueil et qui ne devient compréhensible que si l'on parvient à recomposer un à un les souvenirs, les expériences et les émotions composant leur histoire. Qui sont les immigrés ? Comment sont-ils arrivés en France ? Dans quelles circonstances et pour quels motifs ? Quels ont été leurs bonheurs et leurs souffrances ? La mémoire migratoire est une mémoire aux contours mouvants. Il est difficile d'établir des frontières nettes entre l'histoire de la migration (caractérisée par le passage d'une société d'origine à une société d'accueil) et l'histoire de l'immigration (symbolisée par l'expérience de vie au sein même de la société d'accueil). Ces deux étapes sont irrémédiablement liées et dépendantes. De la même manière, il est difficile de distinguer clairement la mémoire migratoire de la mémoire des origines (perçue comme l'ensemble des traditions culturelles, religieuses, morales héritées des ancêtres) ou de la mémoire de la colonisation et de la guerre. Tous ces éléments mémoriels de "l'ayant été" s'interpénètrent pour nourrir l'identité des individus et des groupes. Pourtant, notre réflexion se concentrera davantage sur les mémoires de la migration et de l'immigration¹, des mémoires du déplacement et de l'inscription dans un nouvel espace de vie pour tenter de comprendre ce qu'il en reste. En effet, plus que l'histoire elle-même, l'enjeu est ici de saisir le processus de transmission par lequel cette histoire est devenue mémoire pour les descendants.
- 3 Selon Anne Muxel (1996), la transmission d'une mémoire familiale remplit trois principales fonctions : celle de perpétuer une histoire familiale et ses particularismes (fonction de transmission), celle de réactiver les émotions liées à une expérience et un vécu personnel (fonction de réviviscence) et celle d'engager une réflexion sur l'histoire familiale (fonction de réflexivité). La transmission d'une histoire migratoire répond-elle à ces mêmes exigences ? L'espace familial immigré assurait-il des conditions particulières de transmission ? Pour le savoir, les enfants d'immigrés maghrébins ont été sollicités et interviewés² afin de reconstituer l'histoire migratoire dont ils ont hérité, le sens de ce patrimoine mémoriel, le rôle de leurs parents dans le processus de transmission et leur propre rôle de récepteur de cette mémoire. Contrairement à nombre de recherches sur le thème travaillant sur une population appariée (parents/enfants), je m'intéresse ici aux seuls descendants d'immigrés nord-africains avec qui j'ai mené de longs entretiens biographiques permettant à la fois de réfléchir sur l'histoire

migratoire et sur l'histoire familiale³ Si le processus de transmission de la mémoire migratoire s'avère être complexe, il est pourtant bien effectif chez ces familles originaires du Maghreb.

1. Le processus mémoriel de l'histoire familiale

1.1. Le milieu familial immigré, un espace de transmission compromis ?

- 4 Dans un article consacré à la cellule familiale, Annick Percheron expliquait que toutes les familles ne sont pas également armées pour mettre en œuvre leur projet de socialisation et assurer une bonne transmission de leurs valeurs (Percheron, 1991). Plusieurs obstacles peuvent effectivement compromettre les conditions de transmission de la mémoire familiale. Ainsi, le manque d'éducation des parents, leur analphabétisme ou leur illettrisme rend délicate toute distanciation critique à l'égard de l'histoire personnelle. Pour transmettre de façon consciente, il faut se saisir de son expérience de vie, en comprendre les étapes et en évaluer les choix. L'instruction aide à ce travail d'objectivation sur le vécu. De plus, la situation migratoire a souvent privé les parents de leurs propres repères familiaux en les éloignant de leur famille restée au pays. Le processus de transmission de la mémoire familiale engage habituellement une pluralité d'acteurs ici absents. Enfin, la mémoire migratoire s'est nourrie aussi à la fois d'événements riches et malheureux. Sa gestion oblige à composer avec des déceptions, des regrets ou des culpabilités. Mais la culture maghrébine et musulmane encourage d'abord à la pudeur, à la retenue, au silence sur les sentiments et les émotions. Dans de telles conditions, quelles peuvent bien être les capacités de transmission de ces familles ayant connu l'immigration et dont la situation sociale en France a bien souvent été synonyme de conditions économiques modestes voire de relégation ?
- 5 Selon Sabah Chaib, les familles maghrébines se caractérisent effectivement par leur fragilité sociale qui ne leur facilite pas la construction de leur histoire, à savoir de la penser comme identité familiale, source de repères et de modèles pour leurs enfants (Chaib, 2001). Faiblement dotés socialement, les espaces immigrés seraient alors par définition des espaces compromis. « Que peut transmettre un "pauvre" démuné socialement et culturellement tel qu'un immigré, si ce n'est un héritage impossible, une culture d'origine et des valeurs inadaptées au monde dans lequel lui-même et ses enfants vivent... » (Chaibi, 2001, p. 56). Définis comme incapables de toute transmission mémorielle, les parents immigrés ne seraient pas vraiment en mesure de proposer un héritage utile et adapté susceptible de compromettre l'intégration de leurs enfants à la société française.
- 6 S'il est fréquemment décrit comme délicat et complexe, le processus de transmission de la mémoire migratoire existe effectivement, mais il se réfugie dans la sphère familiale et reste par conséquent difficile à appréhender. Les scénarii décrits sont largement pessimistes et insistent non seulement sur les circonstances familiales peu propices à un travail de mémoire mais témoignent également du caractère fragmenté et incomplet du patrimoine transmis. En effet, la mémoire des familles immigrées maghrébines est d'abord l'histoire de trajectoires vécues, autrement dit des déplacements, des expatriations, de l'exil porteur de ruptures et de souffrances. Et parce qu'en partie douloureuse, cette mémoire est susceptible d'être peu véhiculée, voire passée sous silence. Benoît Falaize rappelle que le projet migratoire est fondateur de la mémoire immigrée. « Les aspirations et les conditions qui ont conduit les familles à émigrer vers la France conditionneraient les productions familiales de mémoire ou d'absence de mémoire. » (Falaize, 2001, p. 7)
- 7 Pour Abdelmalek Sayad, cette mémoire est d'ailleurs celle d'êtres coupables d'avoir migré, de cet exil bien souvent perçu comme une fuite par les parents restés au pays. Si l'on relit les travaux de cet auteur réalisés à partir des témoignages de travailleurs immigrés maghrébins, on constate en effet combien l'acte migratoire est vécu sous le mode de la contrainte, un choix délégitimé aux yeux de la société d'origine parce qu'interprété comme une trahison

et durement sanctionné par une société française peu accueillante. Pour A. Sayad, l'acte migratoire ne peut être qu'un héritage déprécié aux yeux des parents, et que ces derniers refusent de reconstruire et de transmettre (Sayad, 1991). Mais ce sentiment d'« indignité » de la production mémorielle est-il également ressenti par les destinataires de l'histoire migratoire ?

8 Mémoire des prédécesseurs qui ont tantôt choisi l'aventure migratoire, tantôt subi l'épreuve de l'éloignement, cette histoire de l'immigration est aussi un récit inscrit dans une autre temporalité et dans un espace distinct de celui des descendants héritiers de ce patrimoine mémoriel. « [Leur] mémoire devient alors la mémoire des autres, ces autres dont on vient, et dont on essaie de préserver la présence ou quelques fragments de savoir » (Muxel, 1996, p 17). L'histoire familiale ne peut se dissocier de cette période d'avant l'exil au cours de laquelle les projets d'émigration se sont construits. Bien qu'antérieur à l'installation en France, cet espace-temps est essentiel dans la construction des destins immigrés. Dans le cadre hexagonal, non seulement la mise en mots publique de cette histoire est difficile mais elle ignore tout un pan du vécu immigré établi en contexte maghrébin, comme si l'histoire migratoire ne pouvait exister qu'à compter du jour d'arrivée des immigrés sur le sol français. Ainsi, la France en oublie tous les efforts de nombre d'entreprises nationales dans le recrutement et la sélection d'une main d'œuvre maghrébine sans quoi l'histoire migratoire n'aurait pas véritablement la même signification.

1.2. La mémoire migratoire : une mémoire plus référentielle qu'archéologique

9 Parmi les différentes mémoires transmissibles dans le cadre familial, Anne Muxel distingue une mémoire archéologique, qu'elle décrit comme un récit des origines, d'une mémoire plus référentielle liée à l'apprentissage de valeurs. Grâce à l'observation des discours produits par les enquêtés, on constate que la connaissance sur le passé a été délaissée au profit de cette mémoire plus référentielle. À défaut de livrer une histoire composée d'événements, de faits et récits, les familles immigrées maghrébines dispensent davantage une mémoire-repère faite de principes, exemples, modèles de croyances et de comportements. Cette mémoire référentielle se compose ainsi des mœurs, des mentalités, des pratiques sociales qui obtiennent valeur de références, qui pourront être maintenues vivantes, préservées pour être transmises aux générations suivantes. Ou pour le dire avec les termes d'Anne Muxel : « Instrumentalisée de cette façon (...) la mémoire familiale participe à la reproduction des appartenances socioculturelles, des manières d'être... » (Muxel, 1996, p. 18).

10 Ajoutons aussi que la mémoire n'est pas un memento historique ramené à quelques figures et événements exemplaires, elle se concentre plutôt sur l'évocation de la dureté des conditions de vie et de travail des parents, témoigne de l'âpreté du destin d'immigrant et de la violence souvent symbolique qui accompagne ces parcours de vie. Alors que de manière générale, la mémoire renvoie à la fois aux histoires commune, nationale, personnelle et familiale, elle évoque plutôt des souvenirs individuels qu'un destin collectif chez les Français d'origine maghrébine. Pour décrire la nature des patrimoines mémoriels familiaux, on peut reprendre l'expression de « communauté d'expériences » utilisée par Ahmed Boubeker (2003). Les enquêtés évoquent alors des souvenirs sur les conditions de vie, sur les difficultés financières familiales et les efforts quotidiens des parents pour y faire face.

« Il [le père] a toujours travaillé dans le bâtiment, donc maçon, divers travaux. Il habitait avec d'autres ouvriers, des personnes seules. Ils partageaient un appart à quatre, cinq. Quand il nous a emmené, on habitait dans un deux pièces. J'ai eu deux sœurs après, on était cinq plus mes parents dans un deux pièces sans salle de bains, sans toilette. Et après, on a eu un appart un peu plus grand. » (Française d'origine algérienne, 37 ans)

- 11 Pour les uns, les images du passé renvoient alors à l'évocation du logement occupé, à l'exiguïté des lieux. Pour les autres, le rappel du confort du foyer familial résume les efforts paternels pour assurer les meilleures conditions matérielles qui soient.
- « Moi j'ai l'image d'un père qui s'est sacrifié pour ses gosses. Il a tout donné, sa vie déjà, sa santé, son argent, tout, tout pour ses enfants. Il n'a jamais eu de voiture comme certains en ont, il n'en voulait pas, il pensait que l'argent qu'il avait, c'était pour ses enfants. (...) j'ai eu des voyages à l'étranger, j'ai eu, on a eu la télé parce qu'il ne voulait pas qu'on aille voir la télé chez les autres donc il s'est fait un honneur de nous la payer avant ses voisins. Moi j'ai eu à 10 ans un vélo tout neuf qu'il a acheté à crédit d'ailleurs, je l'ai appris après. » (Français d'origine algérienne, 46 ans)
- 12 La dimension référentielle de la mémoire migratoire ne s'explique pas seulement par les incapacités sociale et intellectuelle des parents maghrébins de transmettre un contenu plus historique. Ces messages sur la dureté des conditions de vie ou sur l'attitude de sacrifice des parents, que l'on constate dans beaucoup d'enquêtes réalisées auprès des descendants d'immigrés, prennent signification par le rôle que les parents immigrés leur ont attribué. Cette mémoire migratoire a pour objectif de susciter la réflexion, de réveiller les consciences de leurs descendants pour les encourager à rompre avec la condition et les souffrances de l'immigration. Animés par ce « devoir de mémoire », les parents ont fait de la transmission de leur histoire l'occasion de révéler à leurs enfants les pièges à déjouer et les erreurs à ne pas renouveler. Leurs expériences passées, parce que marquées par quelques souffrances, devaient servir de leçons pour le présent et l'avenir. Ainsi, les récits de vie transmis se déclinent très souvent autour d'événements plutôt douloureux, voire traumatiques même si l'on sait que le vécu des immigrés ne peut être réduit à cela.
- 13 À propos du processus de transmission, Abdellali Hajjat évoque les paroles de ses interlocuteurs privilégiant les leçons à tirer des expériences dans le pays d'origine : « Mais une chose est sûre, aucun n'a une idée précise du parcours de ses parents, en dehors de quelques dates et allusions, notamment lorsque les discussions dans les familles en arrivent à comparer les situations en France et dans le pays d'origine. Le père de M. ne manque pas de le "saoûler" en lui rappelant "la merde totale" dans laquelle il vivait dans une petite ferme kabyle, où il surveillait un troupeau de moutons : "J'ai marché avec une paire de chaussures pendant 30 ans" pour insister sur la chance de M. de pouvoir suivre des études en France." » (Hajjat, 2005, p. 77-78)
- 14 Cette idée de transmission de la mémoire migratoire agissant comme une leçon de vie s'oppose à celle promue par Abdelmalek Sayad qui a davantage insisté sur la dimension culpabilisante de la mémoire transmise. Cependant, il est important de souligner qu'A. Sayad a travaillé sur les témoignages des immigrés eux-mêmes alors que la présente recherche s'appuie sur le discours de descendants d'immigrés. Les héritiers de la mémoire migratoire semblent ne pas se faire les relais de cette culpabilisation mémorielle.
- 15 La faiblesse ou l'inexistence de la dimension archéologique de la mémoire migratoire est sans doute aussi le résultat de la faible diversité des passeurs de mémoire. Dans la sphère familiale, la mémoire habituellement transmise est l'histoire de parents, grands-parents et autres ascendants. Ici, l'éloignement du pays d'origine, l'absence d'autres membres de la famille élargie ont des effets d'abord sur les souvenirs des parents seuls confrontés à la mise en mémoire de leur récit. Privés des membres de la famille et de la communauté villageoise du pays d'origine, les immigrés maghrébins prennent seuls en charge les enjeux de la transmission mémorielle que les vacances au pays d'origine semblent ne pas pouvoir compenser.
- 16 Maurice Halbwachs expliquait lui-même combien la perte des contacts avec ceux dont on partage les souvenirs peut être préjudiciable pour la mémoire. « Tout l'ensemble des souvenirs que nous avons en commun avec eux disparaît. Oublier une période de sa vie, c'est perdre contact avec ceux qui nous entouraient alors. » (Halbwachs, 1997, p. 60-61). Enfin, les enfants se rattachent à leurs seuls parents pour connaître leur histoire et celle de leur famille toute

entière. Et parmi les figures parentales, les pères maghrébins, désormais bien connus par les études sociologiques sur les familles immigrées, sont décrits comme peu enclins et peu aptes au dialogue. Les relations entre ces pères et leurs enfants se construisent alors sur la pudeur, la discrétion, les tabous et les non-dits. Cette image du père maghrébin mauvais communicant n'est pas spécifique aux hommes du Maghreb, elle renvoie plus généralement à une représentation de la culture méditerranéenne à travers laquelle l'homme extériorise peu ou prou sa sensibilité.

- 17 Mais si le silence ne signifie pas l'absence de mémoire, il favorise parfois l'effacement de cette « ligne frontière entre l'imagination, le phantasme d'un côté et la mémoire de l'autre qui se réfère à une antériorité, à un "ayant été" » (Dosse, 2001, p. 15) Face à leur manque de connaissances, certains descendants n'hésitent pas, par des moyens détournés, à nous proposer un puzzle mémoriel aussi cohérent que possible. Ils auront alors recours aux stéréotypes les plus fréquemment utilisés pour illustrer l'histoire de l'immigration en général. Aux questions sur le vécu de leurs parents, ils répondront en s'appuyant sur les lieux communs et les raccourcis les plus courts menant au parcours migratoire des Nord-africains. Ils rappelleront alors les problèmes de langue que connaissent évidemment tous les immigrés en arrivant dans une société d'accueil, le choc culturel lié à l'affrontement entre la culture française et les traditions du pays d'origine, etc. Selon M. Halbwachs, celui qui raconte, rapporte une mémoire, enrichit toujours son récit de sa propre évocation des choses : « celui qui raconte est bien obligé de traduire ses souvenirs pour les communiquer ; ce qu'il dit ne correspond peut-être pas exactement à tout ce qu'il évoque. » (Halbwachs, 1994, p. 153). Les enfants d'immigrés maghrébins vont plus loin, ils s'inspirent de ce que leur enseigne le présent sur la condition d'immigré pour reconstituer le passé familial. Ces individus finissent ainsi par transmettre, pour une large part, leur propre appréciation de l'immigration et de son installation en France. Loin de chercher à tromper leurs interlocuteurs sur la question, ces descendants ont tout simplement du mal à distinguer ce qui relève de la réalité du passé et ce qui correspond à leurs propres représentations ou interprétations des silences, non-dits ou fragments de leur mémoire familiale.

2. De la transmission à la mémoire : processus d'appropriation de la mémoire migratoire

2.1. L'appropriation de l'histoire familiale : entre reconstruction et négation

- 18 Dans une perspective interactive du processus de transmission de la mémoire migratoire, il peut être utile de rappeler, à l'instar d'A. Percheron « qu'il y a, à l'autre bout de la chaîne, un socialisé, sujet pensant et agissant. L'enfant n'est pas un être passif, socialisable à volonté et à merci. Il intervient, au contraire, de façon continue et directe, dans le processus de son propre développement socio-politique. » (Percheron, 1991, p. 175) La mémoire et l'histoire familiales sont essentielles pour déceler les cadres de références, les persistances ou transformations éventuelles des cadres hérités de la famille d'origine. La dynamique de la tradition n'est pas la seule opérante, des « mécanismes de filtrage » ou de « prise en charge » de la mémoire familiale conduisent à une démarche d'appropriation et d'adaptation de cet héritage par les individus. Plusieurs stratégies peuvent alors apparaître. Ainsi, quelle que soit l'immigration concernée, passé le choc de l'exil, de la rupture, les générations suivantes peuvent utiliser la mémoire familiale comme un facteur d'identité, d'affirmation voire de distinction et ceci aussi lorsque l'histoire a été occultée. Les vides, parties manquantes car laissées dans l'ombre, induisent des incertitudes dans la manière de se percevoir et créent un besoin de se construire dans la continuité familiale : « Quand l'aventure des aînés paraît ainsi opaque ou trop clivée, certains cherchent à renouer le fil. Ceux-là sont en quête pour ressaisir l'itinéraire dans son

ensemble et, surtout pour tenter de rebâtir une cohérence. » (Teulière, 2001, p. 41) Selon Catherine Delcroix et Daniel Bertaux, auteurs d'une enquête de terrain auprès de familles originaires du Maghreb et habitant une cité HLM à Toulouse, insistent sur le besoin de se situer, de reconstituer l'histoire migratoire et familiale. « Celui-ci, perçu et conçu (défini) par la société d'accueil, qu'il le veuille ou non, comme "issu de l'immigration", ne peut que s'interroger sur le lieu d'où il vient, et pourquoi il est ici, questions universellement associées à l'adolescence, mais qui prennent ici un poids singulier. Plus encore que d'autres, il/elle a besoin de se situer... » (Delcroix, Bertaux, 2000, p. 20)

19 Si se souvenir permet de se replacer dans le maillage généalogique, il peut également permettre de rompre avec l'histoire familiale. « Les références mobilisées sont utilisées dans ce cas comme des repoussoirs et indiquent une volonté d'emprunter de nouvelles voies. Soit parce que l'on juge caducs certaines valeurs ou certains comportements qu'ils ont pu donner en exemple, soit parce que l'on a souffert de leur imposition. » (Muxel, 1996, p. 35) Les individus adhérant à cette « mémoire réactive » se placent en opposition à un univers familial dans lequel les normes et comportements en usage sont plus ou moins radicalement dissonants avec leurs propres choix.

20 L'occultation par les parents de l'histoire migratoire peut enfin se poursuivre chez les enfants sous forme de l'entretien d'une indifférence aux origines. Cette dernière, de manière consciente ou inconsciente, volontaire ou involontaire, peut s'expliquer pour certains par la difficulté à prendre en charge une mémoire trop conflictuelle avec la société dans laquelle ils vivent. Nacira Guénif-Souilamas reconnaît effectivement qu'il existe parmi les filles et garçons nés de parents immigrants, des individus qui « n'ont qu'une envie, c'est d'oublier d'où ils viennent (...). Le plus important pour eux étant de pouvoir accéder à l'indifférence, à l'indistinction. Ils revendiquent un droit à ne plus être distingués par cette spécificité qui a l'air d'être si clairement établie pour les autres. ⁴ » (Guénif-Souilamas, 2001). Dans le même ordre d'idées, Anne Muxel a expliqué que l'oubli pouvait être créateur, parce que permettant de survivre et de progresser dans le présent. Face à l'aliénation de la mémoire, l'individu peut en effet user de l'oubli pour effacer des blessures, délaisser ce qui fait souffrance et rendre plus supportable l'existence.

2.2. La mémoire migratoire : imprécision des souvenirs et incomplétude de l'histoire familiale

21 Se pose alors la question de savoir dans quelle mesure les souvenirs et connaissances détenus par la génération suivante peuvent être qualifiés de mémoire, voire de mémoire migratoire ? Sous prétexte du caractère fragmentaire et des conditions parfois problématiques dans lesquels se produit la transmission des expériences et récits liés à la migration, des chercheurs comme Saïd Bouamama préfèrent parler d'héritage plutôt que de mémoire. Dans sa recherche consacrée à des jeunes adultes issus de l'immigration algérienne exposés à l'histoire de la guerre d'Algérie (Bouamama, 2003), il parle d'un héritage « involontaire » dont ces descendants de l'immigration algérienne n'ont pas toujours conscience. Un tel parti pris, s'il a le mérite de rappeler les incertitudes sur les possibilités offertes à l'histoire migratoire de devenir une leçon du passé, il nie en revanche le processus d'appropriation de cette histoire par les héritiers. Ces derniers ne sont pas de simples récepteurs, passifs et détachés de ces questionnements. Tous les descendants ne manifestent pas une volonté évidente de prise en charge de la mémoire migratoire ni même de valorisation de ce patrimoine. Les attitudes ou stratégies (lorsqu'il s'agit de démarches conscientes et réfléchies de gestion de la mémoire) sont effectivement variables au sein de la population issue de l'immigration maghrébine.

22 La reconstitution du vécu parental lors des entretiens a permis de savoir quelle était la capacité des Français d'origine maghrébine interviewés à se souvenir lorsqu'ils étaient sollicités pour le faire. Leur discours atteste d'un certain manque de connaissances sur leur histoire familiale.

On a vite fait de penser que les mémoires incomplètes, fragmentaires ou bricolées seraient préjudiciables, voire traumatisantes pour leurs détenteurs. L'enquête permet de dire que cet état de fragmentation ne se caractérise pas par ses seuls effets déstructurants et traduit également une gestion différente et originale de la mémoire. Ainsi, les descendants d'immigrés maghrébins sont conscients de ces oublis, les avouent lors de l'entretien et admettent aisément cette mémoire imparfaite.

« - J'aimerais savoir comment vos parents se sont venus s'installer en France ?

- Ce sont de bonnes questions, mais je n'en ai jamais réellement discuté avec eux. (...) Je ne peux même pas vous dire... je crois que mon père habitait dans les foyers, et par la suite il a fait venir sa famille (...) je vous cerne un peu le tout. (...) Je pense qu'ils sont venus vers les années 1970. J'ai honte, c'est vrai, c'est un manque de connaissances, d'investissement ou de temps, on n'en a jamais vraiment discuté. Et après, cela tient aux personnes, mon père n'était pas quelqu'un de très bavard. » (Français d'origine algérienne, 24 ans)

« Ils ont dû avoir des problèmes mais ils n'en ont pas parlé avec nous, parce que nous on était naïf à l'époque, on cherchait pas à savoir. (...). Moi je sais que j'ai gardé un très bon souvenir de mon enfance. Pour moi, tout allait bien, il n'y avait jamais de difficultés. Parce que même s'il y avait des difficultés, ça restait entre mon père et ma mère. » (Française d'origine algérienne, 48 ans)

- 23 Ces extraits d'entretien montrent bien comment les enquêtés ont été confrontés à ces faiblesses mémorielles. On s'aperçoit que sans une démarche de dialogue qui peut ressembler à une injonction à se souvenir la mémoire ne se construit pas. Ces enquêtés n'éprouvent pourtant pas de culpabilité face à l'état imprécis de leur mémoire familiale. Ils l'expliquent bien souvent par des circonstances de vie au cours desquelles il était délicat pour les parents d'évoquer des situations difficiles. Accaparés par la quotidienneté, dominés par les exigences du marché du travail et de leur activité professionnelle omniprésente et éprouvante, les parents sont présentés comme dépassés par une réalité face à laquelle ils ne peuvent prendre de recul critique. De plus, ils restent discrets par souci de préserver leurs enfants des difficultés et des épreuves, le silence devient alors la meilleure protection de l'innocence et de la douceur caractéristiques de l'enfance. Cependant, le silence a souvent perduré au-delà de cette période de jeunesse pour s'établir comme une règle définitive et acceptée par tous, parents et descendants.
- 24 Si la culpabilisation est, selon A. Sayad, la principale raison pour laquelle les parents maghrébins se sont montrés particulièrement silencieux sur leur trajectoire migratoire et leur installation en terre d'accueil, les descendants interrogés insistent davantage sur la faible valorisation de cette histoire. La migration est alors davantage décrite comme une obligation plus qu'un choix, une rupture plus qu'un projet, une blessure plus qu'une satisfaction. Le rappel des raisons qui ont conduit les parents à entrer sur le territoire français mobilise bien plus souvent la nécessité et les contraintes que la liberté d'action et le caractère volontaire de la démarche. Parce que dictée par l'urgence et le besoin, l'histoire migratoire est restée secrète, discrète, mais pas inexistante.
- 25 Si peu de descendants sont capables de reconstituer toutes les étapes de cette histoire, on voit apparaître au travers des discours une sorte de mémoire *a posteriori* construite sur une image glorifiant les parents (et plus souvent du père) affrontant les aléas de la migration. La figure essentielle de l'immigré devient alors cet homme, père de famille, ouvrier, illettré ou analphabète, étranger dans une société dont il ignore la langue, la culture, les valeurs mais prêt à se confronter à de multiples obstacles et humiliations au nom de son dévouement familial. Cette image opère ainsi comme une sorte de réhabilitation face à une représentation publique de l'immigration loin d'être aussi valorisante.
- 26 Pourtant, si ce discours de glorification est assez fréquent parmi les enquêtés, il n'est pas la règle. En effet, quelques descendants rompent avec cette idéalisation de la mémoire familiale en rappelant que les parents ont certes connu une épreuve migratoire difficile mais qu'ils sont aussi parfois coupables d'erreurs et de mauvais choix. Ces interviewés les plus critiques sont

sans doute ceux qui manifestent le plus de distance à l'égard de traditions et d'une culture d'origine qui nourrissent largement cette posture de forte déférence à l'égard de l'autorité parentale. En mettant en cause l'histoire familiale, ils témoignent d'une certaine émancipation vis-à-vis de figures parentales jugées par d'autres comme inaltérables et incontestables. Ces Franco-maghrébins n'hésitent pas alors à discuter, évaluer et même juger le sens et la légitimité de décisions parentales en matière d'intégration et de lien avec le pays d'origine par exemple.

27 Dans la mémoire des descendants se mêlent tour à tour souvenirs personnels, interprétations de l'histoire et réflexions sur les choix individuels. Plus qu'une manière de contrecarrer l'approximation de la mémoire (interpréter pour lutter contre l'incomplétude), cette constitution d'une mémoire *a posteriori* relève davantage d'une stratégie de gestion du patrimoine mémoriel et de promotion du vécu parental (interpréter pour valoriser, pour témoigner des obstacles et du chemin accompli). L'extrait qui suit témoigne de cette recomposition du passé par simple effet d'interprétation. Ce quadragénaire d'origine algérienne nous le précise, son père ne révélait pas ses angoisses personnelles mais cet enquêté nous les décrit malgré tout à sa manière.

« J'ai souvenir de mon père qui travaillait tout le temps, il prenait jamais de vacances. Nous, les enfants on partait avec ma mère en Algérie pendant l'été et mon père restait ici à travailler. Jamais il se plaignait, il n'avait peur que d'une chose, c'était de perdre son boulot. Il ne nous le disait pas, mais quand il rentrait énervé à la maison, on savait que c'était à cause de son travail. Des fois il s'engueulait avec son patron mais jamais il nous en parlait. Même aujourd'hui, je ne sais pas grand-chose. » (Français d'origine algérienne, 44 ans)

28 Si l'imprécision des souvenirs et l'incomplétude de l'histoire familiale sont plutôt la règle, de rares individus se sont distingués par la richesse de leur patrimoine mémoriel et ont insisté sur la forte implication de leurs parents dans le processus de transmission de l'histoire migratoire. Ces individus se distinguent des autres par une histoire familiale synonyme de réussite économique et d'ascension sociale. L'enjeu de la mémoire pour ces familles ne s'est pas réduit au seul témoignage du passé mais a consisté à créer et à alimenter une identité familiale elle-même au fondement de leur identité socio-économique. Un jeune entrepreneur franco-algérien nous raconte ainsi l'histoire de sa famille placée sous le signe de l'entreprise commerciale.

« [Mon père] il a acheté avec son frère un petit magasin dans la rue ..., c'est dans les quartiers du centre ville. Donc, il a ouvert sa petite boucherie. Et à l'époque, faut dire qu'il n'y avait pas trop de boucheries musulmanes. (...). Je t'assure qu'il a été le premier à vendre de l'agneau dans la région. Sa boucherie, il l'a ouvert en 71. Ça a commencé à carburer parce qu'il n'y en avait que 3 ou 4 sur toute la ville, les gens venaient de partout, de tous les alentours, pour s'alimenter chez mon père. Et c'était la ruée vers l'or. (...) quand il a vu qu'on était majeur, il nous a acheté une deuxième boucherie puis une troisième au marché aux puces. Et nous, on essaie de reprendre le flambeau tant bien que mal. » (Français d'origine algérienne, 32 ans)

29 Ce jeune homme reprend aujourd'hui les commerces hérités de son père et acquiert ainsi un patrimoine économique dont la création et l'histoire sont intimement liées à l'arrivée et à l'installation de son père en France. La transmission de la mémoire paternelle relève alors d'enjeux également économiques et professionnels dans la mesure où informer ses enfants de son histoire donne une valeur ajoutée à l'entreprise et les encourage à perpétuer cet acquis familial.

30 Globalement on constate que le point de départ des récits des enquêtés sur l'histoire migratoire familiale correspond bien souvent à l'entrée des parents sur le territoire français et à l'immigration elle-même. L'émigration pourtant décrite par A. Sayad comme une étape aussi essentielle que l'immigration est ignorée ou peu exploitée (Sayad, 1999). Négliger l'avant-migration, c'est tout d'abord négliger toute la richesse de l'histoire des parents et des autres ascendants. Ensuite, c'est alimenter cette thèse selon laquelle l'étape migratoire est l'origine et sans doute la seule cause des dispositions, choix, comportements ou positionnements adoptés

par les immigrés et leurs enfants. Les rares intrusions du passé émigré dans les discours se réduisent à quelques évocations de la guerre et de la colonisation. Une meilleure prise en compte publique de l'ensemble du processus émigration-immigration aidera certainement à l'établissement d'une mémoire proprement migratoire.

2.3. Une attente de reconnaissance publique de l'histoire migratoire

31 Renouer le fil, se souvenir, reconstituer l'histoire n'est pas une priorité pour tous les enfants d'immigrés. Si beaucoup constatent l'état fragmentaire de leur mémoire, tous ne partagent pas une même volonté de remettre en cause cette situation. On constate que les institutions publiques, au premier rang desquelles l'institution scolaire, ne leur offrent pas beaucoup d'opportunité d'entretenir la mémoire. Il n'est pas exagéré de parler de l'histoire migratoire comme un impensé scolaire (Falaize, 2006).

32 Pourtant, les enfants d'immigrés attendent beaucoup d'une reconnaissance publique de l'apport migratoire. Nombreux sont les Français d'origine maghrébine qui, malgré la faiblesse de leurs connaissances sur les circonstances de l'installation et du vécu parental en France, insistent sur la nécessité d'une valorisation des apports et des engagements de leurs parents à l'égard de la France. Tout se passe comme si leurs attentes en matière de reconnaissance publique de la mémoire traduisent leur incertitude sur le regard que la société française porte sur eux. Autrement dit, leur discours sur la mémoire migratoire reflète aussi l'état de leur propre situation, la fragilité de leur insertion et leur désir de pleine participation à la cité. L'un de nos enquêtés, âgé de 31 ans, n'a pas hésité à adopter un discours extrêmement accusateur à l'égard d'un Etat français jugé méprisant à l'égard de ses immigrés. Si la virulence des propos n'est pas représentative de l'ensemble des discours collectés, elle veut avant tout dénoncer une situation vécue comme injuste et injustifiable.

« ...ce sont de braves gens, ce sont des gens qui ont subi ce pays. (...) Jacques Chirac, je vois qu'il remet des médailles de l'ordre du mérite à tout le monde. L'ordre du mérite, c'est à ces gens-là qu'il faudrait le donner. (...) C'est ces gens-là qu'il faut remercier (...). Les Français les ont tellement maltraités, c'est une catastrophe. Sur les chantiers, ils ont été traités comme du bétail 'faut faire ça, faut faire ça'. Travailler du matin jusqu'au soir, jusqu'à 7, 8 heures. Ils savaient pas lire, pas écrire, sur leur fiche de paie c'est toujours pareil. (...) C'est une honte, ils devraient s'excuser toute leur vie pour nos parents, pour ce qu'ils nous ont fait. » (Français d'origine algérienne, 31 ans)

33 L'indifférence et la négligence affichées par les autorités publiques à l'égard du vécu immigré sont largement dénoncées au sein de la population d'origine maghrébine. Nombreux sont les Franco-maghrébins qui appellent à une clarification de la réalité de l'immigration en France, d'une prise en considération des épreuves subies. Pour la majorité des enquêtés rencontrés, cet appel à remettre en route le passé a été davantage animé par des desseins plus pacificateurs que revendicatifs ou même revanchards. Selon une posture plus distante et plus impersonnelle avec le passé migratoire, nombre de descendants d'origine maghrébine réclament plutôt une juste mémoire (Ricoeur, 2000), à l'image de ce Français d'origine algérienne.

«... il y a des choses qui n'ont pas été reconnues dans la société française, qui ne sont pas reconnues, que l'on doit faire reconnaître par les citoyens français de souche ou pas d'ailleurs. En disant "voilà ce que vous appelez les étrangers, c'est pas forcément ce que vous croyez, c'est beaucoup plus compliqué que vous imaginez". » (Français d'origine algérienne, 46 ans)

34 On est face à des individus qui magnifient ou mythifient le passé migratoire comme un destin d'une rudesse et d'une âpreté inégalables, sans pour autant atteindre les formes collectives plus militantes qui émergent ces dernières années⁵. Ces Français issus de l'immigration nord-africaine expriment une admiration sans failles à leurs ascendants. L'histoire en fait des individus dotés d'un courage, d'une dignité et d'une opiniâtreté incomparables ; en somme des êtres particuliers que le destin a transformé en véritables héros. Si les immigrés maghrébins ont souvent été dépeints sous les traits d'êtres diminués, dominés, discrédités, leurs enfants

réhabilitent ici leur image. Ils n'ont pas été que des victimes mais ont aussi fait preuve d'acharnement et de volonté. En disant cela, ils ne tirent pas un trait sur les aspects les plus sombres de la migration, ils reconnaissent aussi la force des immigrés dans la prise en charge d'une partie de leur destin.

35 Les discours des descendants d'immigrés maghrébins sur la mémoire sont fortement imprégnés de ce désir d'hommage, de reconnaissance et de réhabilitation de l'histoire parentale en France. Cette dernière, parce qu'elle a aussi existé au travers de douleurs et de souffrances, pose la question de la réparation, plus symbolique que matérielle d'ailleurs, mais elle n'exige pas seulement cela. La première des exigences de ces « héritiers de la mémoire migratoire » est de reconnaître que les étrangers et immigrés d'hier ont lié leur destin à la France, ont définitivement scellé leur histoire à celle de ce pays et sont donc une part intégrante du patrimoine français. Mais dire « leur histoire est notre histoire » ne suffit pas. Il faut également admettre que ces immigrés maghrébins sont porteurs d'une histoire personnelle qui est un savoir à part entière, utile aux générations futures qu'elles soient issues ou non de l'immigration. Entreprendre un tel travail permettra de donner plus de légitimité à l'immigration et de calmer les incertitudes actuelles des raisons d'être des enfants d'immigrés maghrébins⁶. « Que faire de nos vieux » est une question qui sous-tend explicitement avant tout une volonté d'agir sur le passé pour se demander comment agir ensemble (c'est-à-dire nationalement) sur le présent. » (Belbah, Laacher, 2005, p. 14). La problématique de la mémoire se traduit aussi par les enjeux présents d'un mieux-intégrateur pour les Français d'origine maghrébine.

36 La question de la mémoire migratoire et de sa transmission en milieu familial est décidément complexe. D'une part, la mémoire migratoire en elle-même est difficile à définir, « ce qu'on appelle « mémoire » renvoie, on l'a vu, tantôt aux souvenirs d'une expérience vécue ou transmise, ou aux représentations du passé dont les individus sont porteurs, tantôt à la manière dont une société gère visiblement sa propre histoire... » (Lavabre, 2001, p. 12). D'autre part, la problématique de la transmission a souvent été alimentée par les thèses sur les rapports de domination vécus par les immigrés et la fragilité de leurs expériences migratoires empêchant d'envisager toute production autonome d'une histoire sur leur histoire. On admet la réalité des obstacles auxquels ces individus ont été confrontés mais on reconnaît également que le silence n'est pas toujours synonyme d'absence de mémoire, et qu'il ne réduit pas à néant toute possibilité d'appropriation ou de production mémorielle chez les descendants d'immigrés.

37 La présente recherche ne s'appuie pas sur un corpus apparié et se doit donc d'être prudente sur les éventuelles comparaisons qui pourraient être établies entre la mémoire des parents et celle détenue par leurs enfants. Cependant, les témoignages de ces derniers sur l'attitude de leurs parents nous ont fourni des informations intéressantes et utiles. Ainsi, on sait que l'essentiel du patrimoine transmis a été une mémoire référentielle ou souvent une injonction à ne pas reproduire les erreurs antérieures. Investissant pleinement la dimension réflexive du processus de transmission de la mémoire, les parents ont interpellé, alerté, sensibilisé leurs enfants pour tirer toutes les leçons du passé. De plus, si l'épreuve de la migration a représenté un bouleversement non négligeable dans l'existence immigrée, la culpabilité de l'exil ne vient pas parasiter le discours des Franco-maghrébins. Les sentiments de trahison et d'indignité n'ont donc pas échappé aux mécanismes de filtrage.

38 Les héritiers de ce patrimoine mémoriel admettent enfin ne posséder que des fragments d'histoire, composent sereinement avec les imprécisions et les incertitudes. En revanche, ils sont demandeurs d'une reconnaissance publique de l'histoire migratoire par la société française. Et si en milieu familial, la mémoire a été ce moteur social, cette opportunité de rompre tout risque de reproduction généalogique, la mémoire publique doit lutter contre l'oubli de la relégation sociale, de l'exclusion, du racisme vécus par les immigrés et faire en sorte que les enfants ne soient pas une génération d'immigrés de plus.

Bibliographie

- Belbah Mustapha, Laacher Smaïn, 2005. *Immigration, politiques et usages de la mémoire*. Etude réalisée dans le cadre de l'action 1 du projet EQUAL « Former des médiateurs de la mémoire pour lutte contre les discriminations », FASILD, Commission Européenne (Fonds Social Européen).
- Bouamama S., 2003. *Jeunes Manosquins issus de l'immigration algérienne : héritiers involontaires de la guerre d'Algérie*. Editions du CREOPS, Manosque.
- Boubeker A., 2003. *Des mondes de l'ethnicité. La communauté d'expérience des héritiers de l'immigration maghrébine en France*. Bayard, Paris.
- Chaib S., 2001. « Les familles immigrées, terrain de recherche ». *Informations sociales* (89), 54-63.
- Delcroix C., Bertaux D., 2000. « La dernière vague : le capital biographique d'une génération d'immigrés du Maghreb ». *Ecarts d'identité* (92), 12-20.
- Dosse F., 2001. « Paul Ricoeur : entre mémoire, histoire et oubli ». *Cahiers français* (303), 15-23.
- Falaize B., 2006. « Enjeux de la transmission scolaire de l'histoire de l'immigration ». *Ecarts d'identité* (108), 59-62.
- Falaize B., 2001. « Mémoire privée, histoire publique ». *Informations sociales* (89), 4-11.
- Hajjat A., 2005. *Immigration post-coloniale et mémoire*. L'Harmattan, Paris.
- Halbwachs M., 1997. *La mémoire collective*. Albin Michel, Paris.
- Halbwachs M., 1994. *Les cadres sociaux de la mémoire*. Albin Michel, Paris.
- Laffont-Couturier H., 2006. « La Cité nationale de l'histoire de l'immigration ». *Ecarts d'identité*. 1 (108), 111-117.
- Lavabre M.-C., 2001. « Peut-on agir sur la mémoire ? ». *Cahiers français* (303), 8-14.
- Muxel A., 1996. *Individu et mémoire familiale*. Nathan, Paris.
- Percheron A., 1991, « La transmission des valeurs ». In F de SINGLY, *La famille, l'état des savoirs*. La Découverte, Paris.
- Ricoeur P., 2000. *La mémoire, l'histoire, l'oubli*. Le Seuil, Paris.
- Sayad A., 1999. *La double absence : des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*. Le Seuil, Paris.
- Sayad A., 1991. *L'immigration ou les paradoxes de l'altérité*. De Boeck, Bruxelles.
- Tebbakh S., *Les identités politiques des Français d'origine maghrébine*, Thèse pour l'obtention du Doctorat de Science Politique, Institut d'Etudes Politiques de Grenoble, Université Pierre Mendès France, décembre 2004, 836 p.
- Teulières L., 2001. « La migration remémorée ». *Informations sociales* (89), 38-46.

Notes

1 Cet article ne traitera pas de la mémoire de la colonisation qui, parce qu'elle est une mémoire de guerre, du conflit, de la violence et du traumatisme relève de logiques bien différentes de celles de la mémoire migratoire. Sur ce point, voir Stora, 1999.

2 Cet article repose sur une enquête qualitative réalisée auprès de 48 individus âgées de 18 à 50 ans, de nationalité française, nés dans l'hexagone ou au Maghreb, d'au moins un parent originaire de l'un des trois pays d'Afrique du Nord effectuée dans le cadre d'un travail doctoral (Tebbakh Sonia, 2004).

3 Les entretiens restituent le parcours migratoire des parents et une importante partie de l'histoire familiale, des interactions parents/enfants, de la place de chacun au sein du foyer par l'évocation d'enjeux éducatifs, scolaires, religieux, sociaux, etc. Autrement dit, la variété des sujets explorés donne une image assez complète du fonctionnement familial, des échanges existants et des relations individuelles qui sont autant de régulateurs des processus de transmission intergénérationnels.

4 Idée exprimée lors de la table ronde : « L'idée de mémoire », dont les échanges sont repris in : *Informations sociales*, n°89, 2001, p. 26.

5 Tels que des mouvements mémoriels qui mêlaient expériences coloniales passées des parents et grands-parents, et discriminations post-coloniales actuellement subies par les enfants, à l'exemple des Indigènes de la République.

6 Sur le sentiment d'intégration et la perception du racisme en France chez les générations issues de l'immigration maghrébine, voir S. Tebbakh, « Préoccupations et priorités politiques des Français d'origine maghrébine : existe-t-il chez ces individus un discours spécifique ? », *Migrations société*, n°111-112, mai-août 2007, p.41-57.

Pour citer cet article

Référence électronique

Sonia Tebbakh, « Une transmission discrète et fragmentaire. De l'histoire migratoire dans les familles maghrébines », *Temporalités* [En ligne], 6/7 | 2007, mis en ligne le 08 juillet 2009. URL : <http://temporalites.revues.org/index200.html>

Sonia Tebbakh

Deakin Fellow, Saint Antony's College, University of Oxford

Droits d'auteur

© Temporalités

Résumé / Abstract

La transmission de la mémoire migratoire est un processus difficile à cerner et il l'est d'autant plus en milieu maghrébin. Ceci tout d'abord, parce que cette mémoire renferme une expérience de l'exil complexe et parfois douloureuse. Ensuite, le fonctionnement de la famille immigrée et les relations existantes entre les parents porteurs de mémoire et les descendants héritiers de celle-ci créent des conditions de transferts mémoriels originales. Malgré cela, l'histoire migratoire circule, se diffuse, dans des conditions parfois compromises mais jamais impossibles; et la mémoire migratoire (re)construite est alors une mémoire référentielle et participe ainsi à la reproduction des manières d'être plus qu'à la survivance d'un récit des origines. Incomplets, fragmentaires, les souvenirs permettent aussi d'engager une démarche de réflexivité sur le passé, de mieux appréhender le présent et de ne pas reproduire les erreurs d'hier. Alors que la France s'est engagée récemment dans un bouillonnement mémoriel autour du passé colonial, le discours des descendants d'immigrés maghrébins montrent effectivement que si l'histoire migratoire connaît quelques difficultés à se reconstruire et se transmettre, elle existe et ses effets traumatiques ne sont pas systématiques. Les individus récepteurs de cette mémoire en appellent davantage à une reconnaissance publique de la mémoire migratoire afin de ne pas reproduire la relégation, l'exclusion et le racisme vécus par les parents.

Mots clés : reconnaissance publique, réflexivité, processus, mémoire référentielle, transmission, famille maghrébine, mémoire migratoire

A discreet and fragmentary transmission. The migrant histories of North-African families in France

In North African families, the process of passing down "migration memories" from one generation to another is rather difficult to discern in view of a lack of consistency in such

aspects as the actual content of those memories (which is not particular to people from the Maghreb), the functioning of North African families, and the existing relations between those who carry the memories and those who inherit them. Yet, despite this inconsistency, the memories of those migrants circulate, spread and diffuse rapidly, sometimes even under conditions that may prove unfavorable, but not insurmountable. In due course, those recollected memories turn into a “referential memory”, playing a pivotal role in the shaping of North African life styles rather than being a mere abiding memory of their origins. Fragmented and incomplete as these memories may be, they enable individuals to engage in a reflective analysis of their past, to gain a better understanding of the present and to learn from their mistakes. Quite recently, France saw a public debate on the memories of colonial times, during which the discourse of North African descendants demonstrated unequivocally that, even if the history of North African immigration has come up against some difficulty in its recreation and dissemination, it nevertheless exists and its unpalatable effects are not pervasive. The recipients of the memories of that migration are appealing to the French public to acknowledge those memories so that the neglect, exclusion and racism that their forebears endured should never return.

Keywords : reflective analysis, referential memory, inheritance, North African immigrant families, migration memories, public recognition